



CONTRAT D'OBJECTIF TERRITORIAL POUR L'AMPLIFICATION DE LA TROISIEME REVOLUTION INDUSTRIELLE (COTRI)

RAPPORT D'AVANCEMENT ANNEE N°1
Du 1^{er} Novembre 2018 au 31 Octobre 2019

TERRITOIRE SAMBRE-AVESNOIS (arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe)

Préambule :

Ce rapport d'avancement du COTRI doit être rédigé dans le principe de répondre aux finalités suivantes :

- Identifier, en lien direct avec l'avancement des objectifs contractuels, les **actions menées, les difficultés rencontrées et les solutions proposées** pour y remédier.
- Renseigner **l'avancement des objectifs contractuels**
- Renseigner les **indicateurs de suivi opérationnels** relatifs à la conduite de projet du contrat.
- Justifier de **l'utilisation des ressources** dans le champ de la mobilisation, de l'animation et des études.
- Partager les **bonnes pratiques** ou pépites de l'année

Ce rapport d'avancement est rédigé et proposé par le territoire aux référents territoriaux de l'ADEME et du Conseil régional lors d'un comité technique de préparation puis présenté en comité de pilotage pour discussion. Le Comité de pilotage valide les orientations de l'année suivante au regard des difficultés identifiées.

I) ELEMENTS DE CONTEXTE NOUVEAUX

Il s'agit de décrire des éléments pouvant impacter positivement ou négativement le COTRI sans toutefois rentrer dans les champs thématiques : par exemple adoption de documents de planification, engagement dans des démarches volontaires de TEE, apparition de nouveaux acteurs ou constitution de réseaux, réponse à des appels d'offre structurants.

Le COTTRI Sambre-Avesnois est entré dans sa phase opérationnelle au 1^{er} Novembre 2018. Durant cette première année, l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe, par l'intermédiaire des élus des quatre EPCI, du Syndicat Mixte du SCOT Sambre-Avesnois, des villes de Maubeuge, Fourmies, Avesnes-sur-Helpe, Aulnoye-Aymeries, Le Quesnoy et Jeumont, a confirmé son volontarisme à devenir un territoire « démonstrateur », innovant et inscrit dans toutes les transitions, en s'engageant dans un **Pacte de Réussite Sambre-Avesnois Thiérache (PACTE SAT)** ainsi que dans un **Contrat de Transition Écologique et Solidaire (CTES)**. Le 1^{er} a été signé le 7 Novembre 2018 à Sars-Poteries, en présence de Monsieur Emmanuel Macron, Président de la République. Le second document a été approuvé et signé le même jour à Fourmies en présence de Monsieur Sébastien Lecornu, Ministre auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé des Collectivités territoriales, et Madame Emmanuelle Wargon, Secrétaire d'Etat auprès de la ministre de la transition écologique et solidaire.

Si la signature de ces deux nouvelles stratégies « cadres » pour engager la Sambre-Avesnois dans une démarche d'exemplarité et de réussite a été un événement marquant sur le plan médiatique, ils sont à ce jour des outils leviers pour travailler collectivement à la mise en œuvre d'actions opérationnelles sur différents champs thématiques, à l'instar de la mobilité, du développement économique, social et solidaire, de la transition énergétique etc. **L'articulation de ces deux nouveaux dispositifs avec le COTTRI a donc été une évidence**, jusqu'à rédiger des fiches actions de ses objectifs opérationnels qui ont ensuite été intégrées dans le CTES. Compte-tenu de ce nouveau contexte, l'État, en accord avec la direction régionale Hauts-de-France de l'ADEME, a souhaité prolonger le COTTRI Sambre-Avesnois d'une année supplémentaire afin d'atteindre les objectifs, de pérenniser les actions, et ce, dans un souci d'accélération et de massification de la Troisième Révolution Industrielle. L'équipe mutualisée d'animation du COTTRI Sambre-Avesnois fait d'ailleurs partie de la gouvernance du PACTE SAT et du CTES Sambre-Avesnois (dont le projet d'extension à la Thiérache est en cours).

Quelques mois précédant la signature du PACTE SAT et du CTES, la **commune de Fourmies** est devenue un « **territoire démonstrateur REV3** » reconnu par la Région Hauts-de-France. Les nombreuses actions portées par la gouvernance communale ont permis de transformer le visage d'un territoire rural, aujourd'hui « ville en transition », grâce à l'implication forte de ses habitants, le déploiement de la mobilité et l'intégration du référentiel REV3 dans la stratégie de développement de la ville.

Par ailleurs, la 1^{ère} année du COTTRI a été celle de **l'annulation du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) Sambre-Avesnois** par le tribunal administratif de Lille, actuellement en cours d'instruction et en attente d'un retour sur appel du Président. Quand bien même cette annulation du SCOT ne présente aucune conséquence directe sur la mise en œuvre du COTTRI Sambre-Avesnois, contrairement aux quatre plans locaux d'urbanisme intercommunaux en cours d'élaboration, celui-ci devra nécessairement constituer le volet troisième révolution industrielle, en cas de révision du document.

Enfin, les commissions thématiques du Syndicat Mixte du SCOT Sambre-Avesnois ont de nouveau été installées (notamment la commission « environnement, trame verte et bleue, énergies, climat ») permettant ainsi de lancer officiellement l'élaboration du **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)** de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe, de valider la méthodologie, qui prévoit de **corréliser sa future feuille de route territoriale avec le programme d'actions opérationnelles du COTTRI Sambre-Avesnois**.

2) AVANCEMENT DES OBJECTIFS CONTRACTUELS

Domaines de coopération	Indicateurs	unité	Etat des lieux	Objectif	ANNEE 1	ANNEE 2	ANNEE 3	ANNEE 4
La performance énergétique et écologique du bâtiment : Construire un plan d'actions pour engager et renforcer la rénovation thermique et environnementale de l'habitat privé	Nombre de ménages accompagnés dans la rénovation énergétique de leur logement par des visites à domicile.	Nb	348 contacts /an	300	266			
La performance énergétique et écologique du bâtiment : Définir et engager une stratégie 2020 de massification de la rénovation thermique et environnementale du patrimoine public	Nombre de bâtiments publics faisant l'objet de travaux de performance énergétique (marchés d'appel d'offre ou PPI).	Nb	0 en BBC réno	20	1			
La performance énergétique et écologique du bâtiment : Définir une stratégie de mobilisation des professionnels du bâtiment et l'émergence d'une offre globale de réhabilitation énergétique	Nombre de professionnels du bâtiment formés sur chantier	Nb	0	400	0			
La mobilité décarbonée des biens et personnes : Définir une stratégie globale de mobilité et sa mise en œuvre	Plan de mobilité élaboré	Nb	0	1	0			
	Nombre d'actions opérationnelles issues du plan de mobilité d'arrondissement.	Nb	0	3	X	Démarrage de l'action programmée en année 2		
La production et consommation responsable pour une économie circulaire : Définir une stratégie visant de nouveaux modes de production et consommation plus responsables en s'appuyant sur les piliers de l'économie circulaire	Étude de valorisation des ressources agro-alimentaires locales (besoins, opportunités, maillons manquants)	Nb	0	1	0			
	Nombre de projets phares (publics ou privés) pour structurer la filière en N+3	Nb	0	3	1			
Les énergies renouvelables, les réseaux intelligents et le stockage de l'énergie : A partir des besoins énergétiques futurs, identifier les potentialités de développement des ressources locales (ENR & R du territoire) et de leurs valorisations	Étude de planification énergétique	Nb	0	1	0			
	Nombre de projets accompagnés dans le cadre d'un COT EnR	Nb	0	10	X	Démarrage de l'action programmée en année 2		
L'adaptation au changement climatique : Définir et mettre en œuvre une stratégie d'adaptation	Nombre d'acteurs formés aux enjeux de l'adaptation au changement climatique	Nb	0	230	17			
La préservation de la qualité de l'air	Nombre d'établissements accompagnés mettant en œuvre un programme d'actions « qualité de l'air intérieur »	Nb	0	15	X	Démarrage de l'action programmée en année 2		

La biodiversité et le stockage du carbone dans les sols	Nombre de projets pilotes de corridors écologiques « TRI »	Nb	0	3	X	Démarrage de l'action programmée en année 2		
	Nombre de chaudière bois-énergie communale	Nb	6	10	7			
Urbanisme durable : Accompagner des expérimentations en matière d'urbanisme opérationnel durable	Nombre de projets pilotes utilisant le référentiel REV3 ou AEU	Nb	4	0	X	Démarrage de l'action programmée en année 2		
Recherche, développement et l'Innovation pour accélérer la transition énergétique et écologique	Nombre d'entreprises accompagnées à innover	Nb	30	0	X	Démarrage de l'action programmée en année 2		

Nb : 3 domaines de coopération prioritaires / 6 domaines de coopération classiques

3) INDICATEURS DE SUIVI OPERATIONNELS

Thèmes retenus	Indicateurs	Unité	Valeur
Diagnostics	Pas d'indicateurs de suivi		
Gestion de projet : pilotage et animation	Tenue du comité de pilotage	Nb	2
	% de consommation (au regard du coût global prévisionnel)	%	12,34%
	Nombre de stratégies thématiques du territoire concernées par la mise en œuvre du COTRI dans l'année (<i>annexe : arbre des objectifs</i>)	Nb	5
	Effectif de l'équipe projet interne (en ETP) maintenu dans l'année	Nb ETP	2
Valorisation	Disposer d'une stratégie de communication et de valorisation pour le plan climat	Nb	
	Nombre de personnes sensibilisées dans l'année dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'actions	Nb	
Scénarisation dans l'objectif d'accélérer la TEE	Pas d'indicateur de suivi		
Structurer l'information et la mobilisation de tous les acteurs du territoire	Proportion de parties prenantes mobilisées dans l'année par rapport au nombre total de partenaires identifiés dans la cartographie des acteurs (<i>annexe : carto des acteurs</i>)	%	66%
	Nb. d'évènements organisés en direction des citoyens	Nb	1

4) ANALYSE PAR OBJECTIF

<p>Objectif 1 : Performance énergétique et écologique du patrimoine bâti privé</p> <p>300 ménages accompagnés avec 50% de passage à l'acte minimum (travaux)</p>	<p>Actions menées</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Délibérations des 3 EPCI pour création d'un 2^{ème} PIG « Habiter mieux » prises en octobre - L'enveloppe COTTRI dédiée à cette action (60 000€) sera affectée à : <ul style="list-style-type: none"> o des actions de communication (dans les communautés de communes) o soutien à l'ingénierie de la CAMVS qui coordonne l'extension du PIG. - Marché d'appel d'offre du marché de suivi-animation attribué pour les 3 communautés de communes (opérateur SOLIHA). - Le Parc travaille à la rédaction de la Charte d'engagement avec l'ADEME. - Un événement organisé par l'Etat est prévu pour procéder à la signature de la convention ANAH et de la charte d'engagement du COTTRI (fin d'année) - Les permanences de l'opérateur SOLIHA démarrent à partir de décembre dans les collectivités du territoire - La création d'un outil de communication commun et personnalisable pour les EPCI est en cours de réalisation (en partenariat avec la CCPM).
	<p>Difficultés rencontrées</p>
	<p>Initialement, l'action consistait à étendre le PIG « Habiter Mieux » de la CAMVS à l'échelle de l'arrondissement. Pour plusieurs raisons (dépassement du plafond d'aide mobilisable de l'ANAH et la délégation des aides à la pierre de l'agglomération, non présente sur les 3 autres EPCI) ont fait que la DREAL n'a pas autorisé l'extension du PIG.</p>
	<p>Solutions proposées</p>
	<p>Une convention de partenariat a été passée entre la CAMVS (coordonnatrice de l'action) et les 3 EPCI (CCPM, CCCA, CCSA) et un second PIG à l'échelle des 3 EPCI ruraux a été permis. Aujourd'hui, la totalité de l'arrondissement est couvert par un même dispositif et 2 PIG coexistent sur le territoire.</p>

<p>Objectif 2 : Performance énergétique et écologique du patrimoine bâti public</p> <p>20 projets de rénovation dans les PPI/délibérés</p>	<p>Actions menées</p>
	<p>Depuis le 1^{er} octobre 2018, le Parc naturel régional de l'Avesnois porte, en partenariat avec l'Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre une Stratégie d'Intervention et de Réhabilitation du Patrimoine Public (SIRPP) à laquelle 37 communes de l'arrondissement ont adhéré.</p> <p>Aujourd'hui, les 37 communes sont accompagnées par 2 Conseillers en Énergie Partagés (CEP) qui réalisent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des actions de premier niveau (suivi des consommations, achat de petits équipements, optimisation des contrats...)

<p>ou faisant l'objet d'un appel d'offre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Des actions de deuxième niveau : accompagnement à la rédaction de cahier des charges, qualification des projets, réhabilitation / construction exemplaire (BBC Réno, BEPOS...). <p>Plusieurs axes de travail pour 2019-2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Marché groupé de travaux d'isolation thermique - Sollicitation des certificats d'économies d'énergies (lancement de la consultation faite / ouverture des offres le 21/10/19) - Réflexion sur une stratégie financière locale pour accélérer les opérations de réhabilitation. - Educ'tour organisé dans le cadre des journées nationales de la Maison Passive le 8/11/19 à l'attention de toutes les communes de l'arrondissement <p>Difficultés rencontrées</p> <p>Difficultés liées à la collecte d'information, notamment identifiants et accès aux espaces client fournisseur d'énergie des collectivités.</p> <p>Difficultés à mobiliser les collectivités de l'arrondissement non adhérentes au dispositif « SIRPP & CEP ». Pas de solution réellement satisfaisante trouvée pour le moment.</p> <p>Solutions proposées</p> <p>Un phoning régulier est effectué par les CEP pour collecter les informations manquantes.</p>
---	---

<p>Objectif 3 : Mobilisation des professionnels du bâtiment</p> <p>Un état des lieux « toile artisanale bâtiment » de la Sambre-Avesnois + Former 400 professionnels sur un chantier ou plateau de formation</p>	<p>Actions menées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Constitution d'un groupe de travail dédié à ce domaine de coopération multi partenarial, essentiellement constitué d'organismes de formation, du monde académique, de l'insertion professionnelle, d'acteurs institutionnels, des représentants du monde artisanal « Bâtiment ». - Intégration de l'objectif COTTRI et présentation régulière de l'avancement de l'action en SPELOF, organisés par Monsieur Alexander GRIMAUD, sous-préfet d'Avesnes-sur-Helpe (calendrier de l'action, identification d'acteurs clés, veille informationnelle sur l'ensemble des dispositifs). - Évolution de l'objectif sur demande du Sous-Préfet qui concernera désormais 4 publics cibles (bénéficiaires RSA, demandeurs d'emploi, apprentis et professionnels actifs du bâtiment). - Construction d'une stratégie cadre pour le développement de « Formations REV3 » en faveur de l'efficacité énergétique et écologique des bâtiments <ul style="list-style-type: none"> ○ Identification de la toile artisanale Sambre-Avesnois (secteur du bâtiment) – Conventionnement ADUS/CMA en cours. ○ Identification des critères « éco » des modules de formations existants afin de les certifier « REV3 » (dans le cadre du plan régional de formation) – Travail en cours avec les organismes de formation. ○ Réalisation d'une enquête sur les besoins de « compétences » et de « formations » du secteur « Bâtiment ». ○ Préfiguration d'un pack « COTTRI REV3 » dans le programme régional de formations (ouvertes aux quatre publics cibles). ○ Expérimentation de déploiement d'un plateau mobile de formation en Sambre-Avesnois (portage Région ou OF). ○ Définition d'un calendrier et communication/diffusion partagée avec les partenaires. - Articulation de l'action COTTRI avec les objectifs du projet INTERREG « FAI-Re » qui organise des rendez-vous techniques ou des sessions de formation/sensibilisation concrètes pour les professionnels du bâtiment et apprentis (ex : compagnons du devoir).
	<p>Difficultés rencontrées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déterminer une définition claire et précise d'une compétence « REV3 » dans le secteur du bâtiment ; - Mobilisation des artisans locaux (public difficile à interroger) ; - Marchés publics : absence de clause « entreprise locale » dans les critères de sélection des marchés publics. Les entreprises du territoire Sambre-Avesnois répondent peu aux marchés publics par méconnaissance de la procédure informatique ou par manque de temps.
	<p>Solutions proposées</p>
	<p>La stratégie de développement de formations « REV3 » pour l'efficacité énergétique et écologique des bâtiments. Démarrage opérationnel en Janvier</p>

	2020. Les dépenses COTTRI seront réservées à la promotion et la communication des formations/événements de la stratégie.
<p>Objectif 4 : Mobilité durable des biens et des personnes</p> <p>Un Plan de Mobilité Rurale + 3 actions expérimentales</p>	<p>Actions menées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Élaboration du PMRu par l'ADUS. Actions innovantes et expérimentales sous pilotage PNRA. - Concours d'une subvention « aide à la réalisation » de l'ADEME pour la réalisation du document sous portage SMSCOT Sambre-Avesnois. Dossier transmis à l'ADEME le 25 Octobre 2019. - Délibération du SMSCOT Sambre-Avesnois pour validation de la maquette financière et élaboration du PMRU (19 Novembre 2019). - Démarrage effectif en Janvier 2020 par l'ADUS. - Sourcing : sollicitation et rencontres avec l'ADUGA, pilote du plan de mobilité rural de la CC Sommes Sud-Ouest (et Amiens Métropole). - Corédaction d'un AMI local (réduction empreinte carbone, potentiel covoiturage, actions innovantes) avec la Sous-Préfecture d'Avesnes-sur-Helpe dans le cadre de TENMOD et des dispositifs de financement du Ministère des Transports sur les expérimentations en matière de mobilité. Présentation des contours de l'AMI à la journée Hauts-de-France Mobilités du 26 Novembre 2019 à Fourmies.
	<p>Difficultés rencontrées</p> <p>Aucune difficulté rencontrée. Démarrage du PMRu en Janvier 2020 pour une durée de 12 mois.</p>
	<p>Solutions proposées</p>

<p>Objectif 5 : ENR, réseaux intelligents et stockage de l'énergie</p> <p>I étude de planification et de programmation énergétique + 10 projets inscrits dans un COT ENR territorial</p>	<p>Actions menées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cahier des charges réalisé pour l'EPE et validé par les collectivités signataires. - Souhait de concourir au Fond Chaleur pour financement de l'étude à hauteur de 70% sous portage ADUS (AMO technique du SMSCOT Sambre-Avesnois). Dépôt du dossier dès lancement du marché. - Pièces constitutives du marché d'appel d'offre en cours de modification (avis SMSCOT). - Lancement du marché en Janvier 2020 pour une durée de 6 mois.
	<p>Difficultés rencontrées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Difficulté de compréhension des procédures adaptées des marchés publics, évolution constante des réglementations. - Longue phase de consultation des collectivités signataires pour le CCTP de l'EPE Sambre-Avesnois. - Nécessité de sensibiliser à nouveau les collectivités signataires sur l'intérêt d'une telle étude en Sambre-Avesnois et ses retombées potentielles.
	<p>Solutions proposées</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs relances auprès des collectivités signataires afin d'avoir un retour sur le CCTP. Le document est à ce jour définitif, complet et partagé par tous. - Présentation de l'EPE en commission « Environnement, TVB, Energie, Climat » du SMSCOT Sambre-Avesnois le 25 Octobre 2019. - Montée en compétence de l'animateur ADUS du COTTRI sur les questions relatives aux marchés publics et à la rédaction des pièces administratives.
--	---

<p>Objectif 6 : Production et consommation responsables pour une économie circulaire</p> <p>I étude de valorisation des ressources agroalimentaires locales + 3 projets phares pour structurer la filière en N+3</p>	Actions menées
	<ul style="list-style-type: none"> - Le Parc naturel régional de l'Avesnois a été lauréat du PNA en 2019 - Un comité d'installation pour la programmation du PAT s'est tenu le 11 juillet 2019 en présence des intercommunalités, partenaires, financeurs, CSC etc. - Le recrutement d'un chargé de mission PAT prévu au 1er décembre. - Une réunion d'installation avec les partenaires est prévue pour mi-décembre 2019. <p>En parallèle, avant le lancement de l'étude sur la valorisation des ressources agroalimentaires locales, 2 études ont été lancées en 2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Stage sur la filière « beurre » (AOP/AOC). Suite à cette étude, plusieurs agriculteurs devraient se lancer dans l'obtention d'un signe officiel d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) type « lait de foin ». - Stage sur la filière « viande ». Suite à cette étude, un groupement d'agriculteurs bovins constituait en groupement ont souhaité être labellisé « GIEE ». Un dossier de candidature a été déposé par le Parc auprès de la DRAAF pour être reconnu « GIEE » (Groupements d'intérêt économique et environnemental). <p>En parallèle à ces démarches, le territoire a vu la concrétisation de l'espace test agricole. Porté par la CCCA, en partenariat avec A petit Pas, le lycée agricole de Sains-du-Nord et le Parc naturel régional de l'Avesnois, cet espace permet de se tester, valider et créer son entreprise agricole dans un cadre sécurisé (maraîchage bio, petit élevage, apiculture, plantes médicinales...). Il peut accueillir jusqu'à trois porteurs de projets pour une durée maximale de trois années.</p>
	Difficultés rencontrées
	Solutions proposées

<p>Objectif 7 : Adaptation au changement climatique</p> <p>I stratégie d'adaptation au CC + 230 personnes formées</p>	<p>Actions menées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lancement des « Sorties du COTTRI » en Avril 2019, cycle de séminaires, rencontres, éduc'tour et ateliers participatifs autour des questions de l'adaptation au changement climatique. - Organisation d'une première « Sortie du COTTRI » le 9 Avril 2019 au « Méth'agri Day » de Beauvais (17 personnes mobilisées). - Organisation avec le PNR de l'Avesnois d'une demi-journée « tables rondes » sur l'agriculture biologique et le changement climatique, le 7 Novembre 2019 à Maroilles. - Organisation d'un Educ'Tour à l'occasion de la journée nationale de la maison passive, organisée à Fontaine-au-Bois, le 8 Novembre 2019. - 2020 : organisation prévue d'une demi-journée séminaire sur l'Adaptation au changement climatique en Sambre-Avesnois, en lien avec le PCAET.
	<p>Difficultés rencontrées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Difficulté de mobilisation des élus et des techniciens. - Société civile non associée à ce jour aux événements mais public cible prioritaire pour le séminaire Adaptation au changement climatique en Sambre-Avesnois (finalité pédagogique de la demi-journée).
	<p>Solutions proposées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Stratégie de communication offensive sur les rencontres organisées dans le cadre du COTTRI (mailing, flyer etc.).

<p>Objectif 8 : Qualité de l'air</p> <p>15 ERP accompagnés mettant en œuvre un programme d'actions « qualité de l'air intérieur »</p>	<p>Actions menées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontre effectuée avec l'ARS et le CEREMA sur la mise en œuvre de ce domaine de coopération et possibilités de partenariats. - Ecriture et lancement d'un appel à manifestation d'intérêt auprès des communes de l'arrondissement au second semestre 2020.
	<p>Difficultés rencontrées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucune difficulté rencontrée à ce jour, démarrage de l'action au second semestre 2020.
	<p>Solutions proposées</p>

<p>Objectif 9 : Préservation de la biodiversité et stockage de carbone dans les sols</p> <p>Réaliser trois projets pilotes de</p>	<p>Actions menées</p> <p>Rédaction du cahier des charges « Corridor écologique REV3 » prévu en 2020.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concernant les chaudières bois-énergie, le développement se poursuit. Cette année 1 chaudière a été inaugurée sur Le Quesnoy et plusieurs dossiers de demande de subvention ont été accordé (Saint-Rémy-du-Nord, Saint-Remy-Chaussée, CC Cœur de l'Avesnois, CC Pays de Mormal).
	<p>Difficultés rencontrées</p>

<p>corridors écologiques</p> <p>+</p> <p>1 projet de chaudière communale « bois énergie » par EPCI</p>	<p>Définir le projet de « corridor écologique REV3 » alors que d'autres projets sont déjà en cours sur le territoire (Projet Bocage de la CCPM).</p>
	<p>- Il est difficile d'arriver à démultiplier le nombre de chaudières bois-énergie compte tenu de son surcoût en référence à une chaudière classique ce qui peut dissuader encore les porteurs de projet. Aujourd'hui, les collectivités et agriculteurs/entreprises peuvent percevoir une aide correspondant à 50% du surcoût de l'installation par rapport à une solution de référence (via le FRATRI) mais cette aide n'est pas suffisamment incitative et certains porteurs de projet son inéligibles à ces financements (association, particulier).</p>
	<p>Solutions proposées</p> <p>Nécessité de formaliser les attentes des projets de corridor écologiques en compléments des actions déjà en place sur le territoire (CCPM, CAMVS, Accompagnement des agriculteurs...)</p>
	<p>- Aujourd'hui, le développement de la filière bois-énergie a fait l'objet d'une fiche-action inscrite dans le CTES pour augmenter le financement (70% du surcoût rechercher) et renforcer ainsi la filière. Dans le cadre de ce contrat, l'Etat a confirmé la possibilité d'apporter un cofinancement à hauteur de 20% du surcoût pour les projets des collectivités inscrits dans le CTES. En parallèle, des discussions sont en cours avec la Caisse des Dépôts et Consignations pour systématiser une aide de 70% du surcoût des installations bois-énergie quelque soit le porteur de projet via des financements européens.</p>

<p><u>Objectif 10</u> : Urbanisme durable</p> <p>Accompagner 4 projets pilotes utilisant le référentiel REV3 ou AEU2 (ADEME)</p>	<p>Actions menées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontre à organiser avec l'ADEME sur la démarche AEU2, afin que l'ADUS puisse accompagner les collectivités volontaires sur cette démarche. - Participation de l'ADUS a l'élaboration du référentiel REV3 de la Région Hauts-de-France. - Rédaction du cahier des charges de l'appel à manifestation d'intérêt et lancement au second semestre 2020. - Identification en amont de friches pouvant répondre à l'AMI (en lien avec les actions inscrites au CTES sur les friches).
	<p>Difficultés rencontrées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucune difficulté rencontrée à ce jour, démarrage de l'action au second semestre 2020.
	<p>Solutions proposées</p>

<p>Objectif II : Recherche & Développement, Innovation</p> <p>30 entreprises accompagnées par l'intermédiaire d'une ingénierie (I ETP) « Innovation REV3 » dédiée sur le territoire Sambre-Avesnois</p>	Actions menées
	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontre effectuée avec la CCIR le 4/07/19, en attente de proposition de participation au financement de l'action et/ou détachement d'un agent CCIR en Sambre-Avesnois pour la réalisation de l'action. - Nouvelle rencontre effectuée le 22/11/19 : projet de conventionnement SMSCOT Sambre-Avesnois et CCI Hauts de France pour la mise en œuvre opérationnelle de l'action. - Signature de la convention et démarrage de l'action en Janvier 2020.
	Difficultés rencontrées
	- Aucune difficulté rencontrée
	Solutions proposées

5) MOBILISATION DES RESSOURCES

Lister ici les dépenses effectuées sur les différents postes de la conduite de projet :

Postes	Projets marquants	Montant global
Mobilisation/animation	2 postes dédiés à l'animation du COTTRI	80 000,00 €
Etudes	Mission de stage en lien avec le PAT « Mise en place de SIQO »	5 000,00 €
Communication	Déplacement au « Méth'agri Day » - 9/04/19	1 040,00€
Evaluation et suivi		
Scénarisation		
Diagnostics		
Total		

6) « PEPITES »

Les pépites sont des opérations initiées dans le cadre de l'animation du contrat, contribuant à l'atteinte des objectifs mais ayant un caractère innovant pour conduire la transition pour le territoire et qui peut donner des idées à d'autres.

Exemple : événement, implication de la population, croisement de réseaux, partenariat de recherche, montage financier innovant, évaluations stratégiques, etc.

MOBILISATION DES PROFESSIONNELS DU BATIMENT

La mise en œuvre de l'objectif COTTRI sur ce domaine de coopération repose essentiellement sur un réseau de partenaires conséquents et pluridisciplinaires : des organismes de formation, des acteurs institutionnels, des professionnels du monde de l'insertion et de l'artisanat. Les différents échanges avec ces acteurs ont permis de faire évoluer l'objectif COTTRI et d'avoir un champ d'intervention plus large, permettant à d'autres publics cibles de bénéficier du programme de formation REV3 qui sera réalisé.

Pour atteindre l'objectif opérationnel, l'équipe COTTRI, en partenariat avec les acteurs précités et les opérateurs du projet INTERREG FAI-Re, prévoient notamment de faire de la Sambre-Avesnois un territoire d'expérimentation sur plusieurs actions :

- La **création d'une certification « COTTRI REV3 »** pour les entreprises et apprenants qui auront suivi un ou plusieurs modules de formations proposés. Le but étant de valoriser les compétences nouvellement acquises des apprenants dans les profils ;
- La **création d'un « PACK COTTRI REV3 »** réservé exclusivement au territoire Sambre-Avesnois au sein du programme régional de formation (PRF) 2021, et préfigurée en 2020 ;
- La possibilité de déroger les règles des marchés publics **avec l'introduction d'un critère « entreprise locale labellisée COTTRI REV3 »** dans les cahiers des charges des maîtres d'ouvrage ;
- La **mobilisation d'un plateau mobile** de formation sur le territoire afin de rendre accessible les équipements pédagogiques aux apprenants. Un déplacement hors territoire peut en effet constituer une contrainte pour un apprenant ou une entreprise, en termes de temps et de moyens.

Cette action COTTRI est systématiquement à l'ordre du jour des SPELOF, rencontres techniques dédiées à la formation, au social et à l'emploi, organisées par Monsieur Alexander GRIMAUD, sous-préfet d'Avesnes-sur-Helpe. Un état d'avancement est ainsi présenté suivi par les recommandations et les nombreux conseils partagés par les participants. Ce temps fort a notamment été déclencheur d'une telle mobilisation d'acteurs pour atteindre l'objectif COTTRI sur ce domaine de coopération.

SIRPP SAMBRE-AVESNOIS (PERFORMANCE ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE DU PATRIMOINE BÂTI PUBLIC) :

Créée en Novembre 2016, la SIRPP Sambre-Avesnois a pour objectif d'accompagner techniquement les communes dans une démarche de performance énergétique et écologique du patrimoine bâti public. Véritable stratégie cadre préfigurée en 2017 et 2018 au travers deux missions de stage (2 x 6 mois), elle est devenue opérationnelle au 1^{er} Octobre 2018 avec le recrutement de deux conseillers en énergie partagée (CEP) au service de 37 communes adhérentes « politiquement » et « financièrement » par voie de délibération (représentant un échantillon de 57 000 habitants). Un CEP est hébergé au Parc Naturel Régional de l'Avesnois, structure porteur politique de la stratégie, un second CEP est hébergé à l'ADUS, structure co-animatrice de la SIRPP.

Chargés de l'accompagnement technique mais également dans la recherche de financement, les CEP ont pour mission d'optimiser et de suivre les consommations énergétiques des bâtiments publics des communes adhérentes, puis d'être force de proposition, voire d'incitation, pour engager la commune dans des opérations de réhabilitation. En amont, plusieurs temps fort techniques sont proposés aux communes de la SIRPP afin de sensibiliser les élus aux usages de certains matériaux, à des techniques de réhabilitation, à des outils de financement de travaux. Un programme d'actions a ensuite été proposé aux élus, faisant office de ligne directrice de la SIRPP pour les 2 prochaines années : la massification des CEE, les commandes groupées de travaux d'isolation thermique.

La SIRPP prévoit enfin de travailler sur la création d'outils de financement locaux, quelle que soit la forme choisie (crowdfunding, enveloppe mutualisée, fond de garantie etc.), afin d'anticiper d'éventuels travaux et d'être un premier levier pour financer des études, des opérations de premier niveau ou de second niveau.

AMI MOBILITE SAMBRE-AVESNOIS THIERACHE (MOBILITE DURABLE DES BIENS ET DES PERSONNES)

Dans le cadre du PACTE Sambre-Avesnois Thiérache et le contrat de transition écologique et solidaire (CTES), et en collaboration avec l'équipe COTTRI, la Sous-Préfecture d'Avesnes-sur-Helpe souhaite proposer un **appel à manifestation d'intérêt (AMI)** afin d'inviter les offreurs de solutions à modéliser des actions concrètes en faveur d'une mobilité plus durable (alternatives à la voiture individuelle, rendre accessible les services offerts par les villes (santé, loisirs, administration, emploi etc.)).

Présenté en Novembre 2018 pour un lancement en 2020, cet AMI a pour objectif de :

- **Détecter des offreurs de solutions** (startups, entreprises, structures de l'économie sociale et solidaire...) dont les produits ou services permettent d'améliorer la mobilité solidaire, partagées et douces et de réduire l'empreinte carbone liée aux déplacements.
- **Expérimenter sur le court et moyen terme** (en fonction des résultats, des besoins ou de l'extension de la solution mise en œuvre) les solutions proposées à travers 4 à 8 projets pilotes opérationnels sur des territoires de l'arrondissement d'Avesnes et de Vervins.

Trois axes d'intervention sont alors proposés au sein :

- La mobilité pour l'emploi, afin de lever les freins de mobilité pour accéder à un poste ;
- La mobilité décarbonnée, au travers le covoiturage participatif et inclusif notamment ;
- L'application des conclusions du plan de mobilité rurale (PMRu) Sambre-Avesnois.

Pour ce dernier axe, le PMRu, un des objectifs prioritaires du COTTRI, devra mettre en exergue les **les besoins, les faiblesses et les opportunités du territoire en matière de mobilité**, jusqu'à constituer un **catalogue de problématiques sur lesquelles des réponses pourront être apportées par des offreurs de solutions**. Ces dernières feront ainsi l'objet d'une **expérimentation** afin de jauger son degré d'appropriation par tous les acteurs du territoire (collectivités, entreprises, sociétés civiles) et toutes les populations, puis **d'identifier les retombées économiques et environnementales**, avant de **massifier l'opération** sur l'ensemble du territoire.

Le but est, à termes, de faire du territoire Sambre-Avesnois Thiérache un véritable démonstrateur régional sur lequel s'appuyer pour inspirer d'autres territoires volontaires.

STRATEGIE DE L'ACCOMPAGNEMENT ADUS/PNRA (ENR, RESEAUX INTELLIGENTS ET STOCKAGE DE L'ENERGIE)

Depuis 2016 et l'obtention du label « TEP-CV » du Syndicat Mixte du SCOT Sambre-Avesnois, l'ADUS et le PNRA travaillent de concert à l'accompagnement de projets locaux de transition énergétique et écologique. L'équipe projet du COTTRI, en complément de l'animation du dispositif même, compte une mission de « **facilitateur** » pour permettre aux communes et EPCI de l'arrondissement d'engager d'importants projets d'énergies renouvelables. L'accompagnement technique proposé par cette ingénierie mutualisée pour l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe passe notamment par de la sensibilisation d'acteurs (collectivités, entreprises, société civile), de l'assistance conseil pour le montage des projets, mais également par de la communication des opérations en cours ou réalisées à l'échelle régionale.

Plusieurs projets ont d'ores et déjà été accompagnés par l'équipe COTTRI ADUS/PNRA en amont de la signature du dispositif et d'autres projets émergent : une unité de méthanisation sur la communauté d'agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre (CAMVS), un projet de géothermie basse énergie sur la ville de Jeumont, un projet de centrale hydroélectrique à Maroilles, des installations solaires

thermiques et photovoltaïques au financement citoyen, la structuration d'une filière et le développement exponentielle des chaudières bois-énergie.

Enfin, l'équipe COTTRI a déposé auprès de l'ADEME une candidature pour la **création d'outils financiers participatifs**, qui seront ensuite proposés aux collectivités de l'arrondissement pour engager des projets de transition énergétique et écologique, quelle que soit la finalité du projet. L'ADEME a validé la candidature du territoire comme terrain d'expérimentation sur le développement de ces outils financiers innovants.

VALORISATION DES ACTIONS COTTRI DANS LES INSTANCES DU PACTE SAT ET CTES

Chaque trimestre depuis le 7 Novembre 2018, les actions du COTTRI sont systématiquement questionnées sur leur état d'avancement lors des comités techniques et comités de pilotage du PACTE SAT ou CTES Sambre-Avesnois Thiérache. En effet, lors de l'écriture du CTES, l'ensemble des objectifs du COTTRI ont été retranscrites en « fiche action ». Le COTTRI constitue ainsi une importante partie du CTES, qui s'achève en Novembre 2022. Les échéances COTTRI/CTES sont identiques.